

**PLANNING QUINZAINE**

## Identité de l'enfant

Nom : .....	Prénom : .....
Ecole : .....	Classe : .....
Instituteur : .....	

**JANVIER 2026 2eme Quinzaine**

JOUR	PERISCOLAIRE DU MATIN	CANTINE*	PERISCOLAIRE DU SOIR	ALSH DU MERCREDI	
				MATIN	APRES-MIDI
*Repas tirés du sac le Mercredi					
LUNDI	19				
MARDI	20				
MERCREDI	21				
JEUDI	22				
VENDREDI	23				
LUNDI	26				
MARDI	27				
MERCREDI	28				
JEUDI	29				
VENDREDI	30				

**Nota :**

La remise du planning vaut acceptation du règlement intérieur, disponible à l'accueil du périscolaire ou téléchargeable sur le site de la Commune.

Il convient de mettre une croix dans la case correspondante pour indiquer la présence de l'enfant.

Toutes les cases cochées sont facturées (Article 3-3 du règlement intérieur).

Aucune modification possible pendant la période de réservation choisie (Article 2-1 du règlement intérieur).

**Remarques éventuelles :**

Le paiement ne s'effectue pas au dépôt de planning. Vous devez attendre l'avis des sommes à payer envoyé par courrier par la trésorerie pour régler votre facture par Carte Bancaire, Virement Bancaire, Chèque ou Espèces selon les modalités précisées dans le courrier.

Date :

Signature des parents :

Document à remettre jusqu'au :**Jeudi 15 Janvier 2026\***

\*Attention : Tout planning rendu après cette date engendrera l'application du tarif E (tarif exceptionnel)

A rendre à l'accueil du service Enfance Jeunesse ( Article 2-2 du règlement intérieur).

